HEULIEZBUS

X-0018-99-12
Juin 2009

NOTICE DESCRIPTIVE DU VEHICULE
TYPE : GX 586 H

0. GÉNÉRALITÉS

0.1. Constructeur : S.A. HEULIEZ BUS

0.3. Marque : HEULIEZ BUS

0.4. Désignation commerciale : GX127

0.5. Catégorie internationale : M3

0.6. Genre : T.C.P.

0.7. Type : GX 586 H **Version :** C ou L

0.7.1. Décodage des TVV : /

0.8. Puissance administrative : 16 CV

1. CONSTITUTION GÉNÉRALE

1.1. Nombre d'essieux et de roues : 2 essieux - 4 roues en monte simple.

1.1.1. Emplacement des roues motrices : Roues arrière

1.1.2. Emplacement des roues directrices : Roues avant

1.2. Dimensions des pneumatiques :

Version C	Monte 1	AV : 275/70 R 22,5 148/145J	AR : 315/60 R 22,5 152/148J
	Monte 2	AV : 275/70 R 22,5 148/145J	AR : 435/45 R 22,5 162J ou AR : 455/45 R 22,5 166J
Version L	Monte 2	AV : 275/70 R 22,5 148/145J	AR : 435/45 R 22,5 162J ou AR : 455/45 R 22,5 166J

Application du point 3.7.2.2. de l'annexe 4 de la Directive 92/23/CEE.

1.3. Constitution du châssis ou de la coque : Ossature métallique avec profilés soudés

1.4. Emplacement et disposition du moteur : Placé longitudinalement en porte-à-faux à l'arrière

1.5. Emplacement du poste de conduite : Avancé côté gauche

2. MASSES ET DIMENSIONS (kg et m)

Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière.

	Version C Monte 1	Version C Monte 2	Version L Monte 2
2.1. Masse en charge maxi admissible en service dans l'Etat (PTAC)) :	14 665	17 900	17 900
2.2. Masse en charge maxi ensemble admissible en service dans l'Etat (PTRA) : Néant			
2.4. Masse en charge techniquement admissible : 14 665 ou 17 900			
2.5. Charges maximales admissibles :			
2.5.1. Sur l'essieu 1 :	6 500	7 245	7 245
2.5.2. Sur l'essieu 2	8 165	10 800	10 800

2.6. Voie avant : 1,900

2.7. Voie arrière : 1,892 (Pneus 315/60 R 22,5) – 1,854 (pneus 435/45 R 22,5) 1,818 (Pneus 455/45 R 22,5)

2.8. Empattement : Version C : 4,130 – Version L : 5,355

VÉHICULES LIVRES CARROSSES

2.9. Poids mini à vide du véhicule en ordre de marche (valeurs limites minimales pouvant augmenter en fonction des options d'équipements) : La valeur exacte est indiquée à la rubrique (G1) du Certificat de Conformité

2.9.0. Total (sans options) : 8 585

2.9.1. Essieu 1 (sans options) : 3 050

2.9.2. Essieu 2 (sans options) : 5 535

2.10 Porte-à-faux avant : 2,515

2.11 Porte-à-faux arrière : 2,775

2.12 Longueur hors tout : Version C : 9,420 – Version L : 10,645

2.13 Largeur hors tout : 2,330

3. MOTEUR

MOTEUR A COMBUSTION INTERNE

3.1 Dénomination du type : F4AE3682C ou F4AE3682E

3.1.1. Marque : IVECO

3.1.2. Marquage moteur :
IVECO F4AE3682C*S ou F4AE3682E*S Catalyseur)
IVECO F4AE3682C*U ou F4AE3682E*U (Catalyseur avec Filtre à particules)

3.2. Description générale :

3.2.1. Genre : Moteur à combustion interne à pistons à mouvement alternatif et vilebrequin. Suralimentation par turbo compresseur alimenté par les gaz d'échappement

	C	E
3.2.2. Principe de fonctionnement :	Diesel	Diesel
3.2.3. Suralimentation :	OUI	OUI
3.2.4. Dispositifs anti-pollution :	Catalyseur et, en option, filtre à particules	Catalyseur et, en option, filtre à particules
3.3. Nombre et dispositions des cylindres :	6 en ligne	6 en ligne
3.4. Cylindrées (cm³) :	5 880	5 880
3.5. Rapport volumétrique de compression :	17/1	17/1
3.6. Puissance maximale (kW) :	160	194
3.7. Régime de puissance maximale (tours/minute):	2 700	2 500
3.8. Couple maximal (mdaN) :	68	100
3.9. Régime de couple maximal (tours/minute) :	1 200	1 400
3.10. Régime de rotation maximale (tours/minute) :	3 025	2 800

3.11. Carburant utilisé : Gazole

3.12. Réservoir de carburant : 1 de 180 litres à droite en arrière de l'essieu. En option, réservoir de 120 litres ou 150 litres.

3.12.3. Matériau : Aluminium (120 l ou 180l) ou PE-LLD (150l)

3.12.4. Réservoir d'urée : En inox, capacité 19 litres, inséré dans le réservoir à carburant. En option, capacité 55 litres en inox ou capacité 15 litres en PE-LLD.

3.13. Mode d'alimentation du moteur : Par injecteurs mécaniques

3.14. Type de filtre à air : Sec

3.15. Allumage : Par compression

3.16. Tension d'alimentation des circuits électriques (volts) : 24

3.18. Refroidissement du moteur : Par circulation d'eau forcée, radiateur, et ventilateur

3.19. Nombre de silencieux d'échappement : 1

3.20. Niveau sonore au point fixe :

3.20.1. Valeur du niveau sonore (dBA) : 93

3.20.2. Régime de rotation correspondant (tours par minute) : 2 025

3.20.3. Position de la sortie échappement : Arrière gauche

3.21. Emplacement de la valeur corrigée du coefficient d'absorption (moteur diesel) : Sur plaque constructeur

3.24. Classe environnementale :
0555*0651 K avec moteurs F4AE3682C*S et F4AE3682C*U ou F4AE3682E*S ou F4AE3682E*U

4. TRANSMISSION DU MOUVEMENT

4.1. Type de boite de vitesses : Automatique à 4 ou 6 rapports AV + MAR

4.1.1. Emplacement de la commande : Sur tableau de bord

4.2. Type d'embrayage : Convertisseur de couple intégré à la boîte de vitesses.

4.3. Type de transmission entre la boîte de vitesses et les roues : Arbre à cardans pont arrière.

4.4. Démultiplication de la transmission :

4.4.1. Dimensions et circonférence de roulement des pneumatiques de référence : 315/60 R 22,5 - (2 895 mm) 455/45 R 22,5 – (2 991 mm) 435/45 R 22,5 - (2 931 mm)

4.4.2. Démultiplication et vitesses à 1 000 tours / minute avec monte 2 : avec pneus 455/45 R 22,5

COMBINAISON DES VITESSES	RAPPORT DE LA BOITE	RAPPORT DU PONT	DEMULTIPLICATIONS TOTALES	VITESSES A 1 000 TR/MIN (EN KM/H)
1	3,487	6,21	21,65	8,30
2	1,864		11,57	15,50
3	1,409		8,75	20,52
4	1,00		6,21	28,90
5 (option)	0,75	6,21	4,66	35,53
6 (option)	0,65	6,21	4,04	44,46

Les rapports de la boite et du pont sont donnés comme quotient de la vitesse de rotation de sortie sur la vitesse de rotation d'entrée.

4.5. Vitesse maximale : 87 km/h environ

4.6. Indicateur de vitesse : Oui

4.7. Compteur kilométrique : Oui

4.8. Chronotachygraphe : En option

4.9. Limiteur de vitesse : [illegible] Si non, véhicules limités par chaîne cinématique

5. SUSPENSION

5.1. Avant : 2 ressorts pneumatiques - 1 valve de nivellement - 2 amortisseurs télescopiques double effet

5.2. Arrière : 4 ressorts pneumatiques - 2 valves de nivellement - 4 amortisseurs télescopiques double effet.

5.3. Suspension spécifique : Pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, système d'agenouillement du véhicule côté droit (Le déplacement du véhicule n'est pas possible en position agenouillée).
En option : Rehaussement et/ou abaissement de la suspension (retour automatique en position route en circulation).

6. DIRECTION

6.1. Type de direction : A vis et écrou avec assistance hydraulique intégrée

6.2. Diamètre de braquage hors-tout (m) : Version C : 13,15–Version L : 16,10

7. FREINAGE

7.1. Frein de service : A transmission pneumatique, à double circuit agissant respectivement sur les roues avant et arrière (type 1-1)

7.2. Répartiteur de freinage : Non

7.2.1. Dispositif anti-bloqueur des roues (ABR) : le circuit de freinage de service est équipé d'un dispositif de détection électronique du seuil de blocage des roues pilotant une régulation pneumatique de la force de freinage. Le système ABR agit roue par roue. Un voyant d'alarme signale toute défaillance (système de catégorie 1). Le présent système est également conçu pour assurer l'antipatinage des roues.

7.3. Frein de secours : Constitué par l'indépendance des circuits de frein de service

7.4. Frein de stationnement : Commande manuelle agissant sur les cylindres à ressorts de l'essieu 2 et provoquant leur verrouillage mécanique.

7.4.1. Frein de point d'arrêt : Pneumatique

7.5. Mode de transmission des efforts aux roues :

7.5.1. Frein de service : Pneumatique

7.5.2. Frein de secours : Pneumatique

7.5.3. Frein de stationnement : Mécanique, par ressorts

7.5.4. Frein de point d'arrêt : Pneumatique

7.7. Réservoir d'énergie :
1 de 20 l pour frein avant - 1 de 30 l pour frein arrière - 1 de 30 l pour servitudes. Option : 1 de 20 l pour servitudes (option agenouillement, voir chapitre 5.2).

7.7.1. Mode d'alarme pour les défaillances : 1 signal optique au tableau de bord pour les 2 réservoirs de frein et le réservoir servitudes.
1 manomètre digital pour les freins avant et 1 manomètre digital pour les freins arrière - 1 bruiteur

7.7.2. Paramètre mesuré pour l'alarme : Baisse de pression d'air

7.7.3. Mode de contrôle du bon fonctionnement de l'alarme : A la mise sous tension du véhicule.

7.8. Type de freins :

7.8.1. Frein de service :

7.8.1.1. Sur essieu 1 : A disques

7.8.1.2. Sur essieu 2 : A disques

7.8.2. Frein de secours : A disques

7.8.3. Frein de stationnement : A disques

7.9. Dispositif ralentisseur :

7.9.1. Dispositif ralentisseur permettant de satisfaire à l'essai de type II : Non concerné.

7.9.2. Dispositif ralentisseur additionnel permettant de bénéficier de la majoration des poids prévue au nota du chapitre 2 : Néant.

7.9.3. Dispositif ralentisseur permettant de satisfaire à l'essai de type II bis :
Oui, intégré à la boite de vitesses avec possibilité de découplage.
En option, commande manuelle.

7.10. Circuit de freinage pour la remorque : Non.

8. CARROSSERIE

8.1. Carrosserie : Autobus

8.1.1. Les véhicules peuvent recevoir (en fonction de l'équipement) les options suivantes :
- Climatisation.
- Chauffage autonome.
- Double vitrage.

8.2. Matériaux constituant la carrosserie :

8.2.1. Nature : Structure réalisée en profilés acier soudés - Panneaux extérieurs en polyester collé - Plancher contreplaqué

8.3. Nombre de places :

TOUTES LES IMPLANTATIONS DOIVENT COMPORTER AU MINIMUM : VERSION C : 16 PLACES ASSISES (CONDUCTEUR COMPRIS) VERSION L : 18 PLACES ASSISES (CONDUCTEUR COMPRIS) DONT :		
CONDUCTEUR	SUR PASSAGE DE ROUES AVANT	EN ARRIERE DE LA PORTE N° 2
1	3 places	11 places

8.3.1. Fourchette des aménagements

	PLACES ASSISES (CONDUCTEUR COMPRIS)	
	VERSION C	VERSION L
MINI	16	18
Maxi	25	32

Nombre maxi de passagers : Version C : 80 + conducteur.
Version L : 95 + conducteur

Aménagement permettant l'accueil d'un passager en fauteuil roulant « dos à la route », dosseret, rambarde et appel chauffeur spécifiques et rampe d'accès manuelle ou électrique.
En option, emplacement pour 2 passagers en fauteuil roulant (version L uniquement).

Nota : Toutes les variantes comprises dans la fourchette ci-dessus décrite respectent le P.T.A.C. et la répartition des charges maximales admissibles sur les essieux.

8.3.2. L'implantation exacte du véhicule est indiquée dans l'attestation d'équipement et dans les calculs de répartition des charges annexés au certificat de conformité (calculs avec et sans passagers en fauteuil roulant).

8.4. Sièges : 1 siège conducteur - Sièges passagers suivant aménagements

8.4.1. Equipements particuliers

8.4.1.1. Sièges à assise relevable sur la plate-forme, en option.

8.4.1.2. Poste de conduite anti-agression, en option.

8.4.1.3. Racks à bagages, en option.

8.4.2. Aménagements pour personnes à mobilité réduite :

8.4.2.1. Aménagement permettant l'accueil d'un passager en fauteuil roulant « dos à la route », dosseret, rambarde et appel chauffeur spécifiques et rampe d'accès manuelle ou électrique.
En option, emplacement pour 2 passagers en fauteuil roulant (version L uniquement).

8.4.2.2. 4 sièges réservés à proximité d'une porte de service.

8.5. Nombre de portes : 2

8.5.1. Latérales : 2
. 1 porte simple dans porte-à-faux avant (porte n° 1)
. 1 porte double dans l'empattement (porte n° 2)

8.5.3. Fermetures : Electriques ou électropneumatiques

8.5.4. Type de portes : A 2 vantaux - Louvoyantes intérieures avec commandes de sécurité intérieure et extérieure. En option coulissante extérieure.

8.6. Emplacement et mode d'ouverture des vitres :

8.6.1. Nombre et emplacement :

Face latérale droite : Version C : 4 baies dont 1 issue de secours
Version L : 5 baies dont 1 issue de secours
Face latérale gauche : Version C : 6 baies dont 1 issue de secours double et 2 issues de secours simples
Version L : 7 baies dont 1 issue de secours double et 2 issues de secours simples
Face arrière : 1 issue de secours simple.

8.6.2. Mode d'ouverture : Basculante ou coulissante. Les fenêtres de secours sont du type « brisable ». Les marteaux brise-vitre sont regroupés dans le poste de conduite.

8.7. Nature des matériaux utilisés pour les vitrages :

8.7.1. Pare-brise : Verre feuilleté

8.7.2. Vitres latérales : Verre trempé

8.7.3. Lunette arrière : Verre trempé

8.7.4. Vitrage au pavillon : En option, en verre feuilleté.

8.7.5. Aérateur de pavillon : 1 ou 2 en option, en verre trempé.

8.9. Dispositif de protection latérale : Assuré par la carrosserie.

8.10. Dispositif de protection contre l'encastrement :

8.10.1. : Avant : /

8.10.2. Arrière : Assuré par la carrosserie

9. ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION

9.1. Feux de route : 2

9.2. Feux de croisement : 2

9.3. Feux de position :

9.3.1. Avant : 2 incorporés aux feux de route

9.3.2. Latéraux :
4 sur chaque face – Version C (en option)